

## DÉCLARATION

### **L'ORU Fogar appelle à la reconnaissance du rôle des régions dans la crise européenne des réfugiés.**

L'arrivée massive de réfugiés, exacerbée à partir de 2015, constitue la plus grande crise humanitaire que connaît l'Europe après la Seconde Guerre Mondiale. Il s'agit de migrations forcées des victimes de conflits armés, persécutions, pauvreté ou violations massives des droits de l'homme, qui tirent leur origine principalement de la situation en Syrie et en Afghanistan, mais qui sont la conséquence de diverses problématiques liées au Moyen-Orient et l'Afrique. Les données sont confuses, mais deux millions de personnes auraient traversé la Méditerranée cherchant refuge dans l'Union Européenne. Des milliers de migrants sont morts dans cette tentative.

Face à cette situation, l'ORU Fogar estime qu'il faut exprimer :

Premièrement, un engagement de solidarité. Cela veut dire prêter assistance, avec urgence et sans délai, à toute personne en situation de souffrance, nécessité et émergence, cherchant à fuir une zone de guerre.

Deuxièmement, un engagement de responsabilité. On doit présumer que cette situation compromet la défense des droits de l'homme et la dignité des personnes.

Troisièmement, un engagement pour le respect de la légalité. Dans cette crise, le monde entier est lié par la Convention de Genève de 1951, l'article 14 de la Déclaration des droits de l'homme et, les européens, par l'article 18 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne.

Pour toutes ces raisons, les régions et les réseaux régionaux réunis lors de l'assemblée de l'ORU Fogar en 2016 à Rio de Janeiro, invitent tous les acteurs à s'engager à apporter une réponse rapide et efficace à cette crise humanitaire.

En même temps, ils doivent revendiquer une plus grande reconnaissance du rôle des régions dans cette crise, ainsi que du rôle du monde local. Tandis que la répartition des réfugiés entre les états était discutée, plusieurs régions européennes devaient faire face à la situation d'urgence qui se produisait dans leurs territoires, en tentant de gérer un drame humanitaire poignant sous une pression terrible. Très souvent, les régions, avec la collaboration des villes et villages, ont fourni la première assistance et ont fait face aux besoins essentiels des réfugiés en matière de nourriture, médicaments ou logement.

D'autres régions, moins touchées par l'urgence immédiate, ont manifesté leur disponibilité pour accueillir des réfugiés et ont envoyé une aide humanitaire aux camps de la Grèce ou la Turquie.

Dans cet esprit, et en cohérence avec la déclaration réalisée par la Conférence de Régions Périphériques et Maritimes (CRPM), les régions devraient bénéficier de fonds communautaires consacrés à l'asile, la migration et l'intégration, d'autant plus que ces fonds se consacrent au logement, la santé, le support social, l'éducation et l'intégration des personnes dans la société. Nous nous réjouissons de l'adoption par l'Union Européenne d'instruments de secours d'urgence, avec des budgets destinés à couvrir les besoins essentiels des personnes qui arrivent en Europe. Or, les régions devraient se voir reconnaître leur droit légitime à accéder à ces programmes. Nous réclamons alors que d'ici 2017 et 2018 les régions puissent y participer et en tirer parti, puisqu'elles ont la meilleure connaissance de la situation et l'expérience pour faire face aux situations d'urgence immédiates ou à long-terme.

En même temps, l'assemblée de l'ORU Fogar fournira l'occasion pour que tous les acteurs impliqués appuient les processus de paix à l'épicentre des conflits qui engendrent ces exodes massifs. Le monde régional mondial doit offrir ses expériences de gouvernement -qui reconnaissent la diversité et constituent un véritable exercice de démocratie- à ces acteurs, contribuant ainsi au maintien de la paix. Tout cela, partant de notre conviction que tant la construction d'états décentralisés qui reconnaissent leur diversité interne, que le respect du dialogue et la volonté démocratique, sont des outils efficaces pour contribuer à la résolution démocratique de conflits.

Rio de Janeiro, 13 avril de 2016.

